

École primaire de Colombey-les-Belles

année scolaire 2020/2021

2 route de Moncel

54 170 COLOMBEY-LES-BELLES

☎ 03.83.52.05.37

✉ ce.0542009r@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE

le 16/10/2020

de 18 h à 20 h

PARTICIPANTS

Présents

Enseignants : Nathalie BOUVARD ; Nathalie CARTIER ; Céline GODARD ;
Vilayphone L'HUILLIER ; Marie MARTIN ; Céline MONETTI ; Armelle
MOUGEOT ; Amélie NOVIANT ; Sandra RAGOT ; Catherine SOLES.

Parents d'élèves : Claire AIZIER ; Florence BERTRAND ; Adélaïde
BONNEFOY ; Sarah DELMOTTE ; Marion ENGEL ; Stéphanie HENRION ;
Christophe LE BOURVA ; Jennifer MILLERY ; Charlène RODE.

Représentants communes / SIEEP : Nathalie CROSNIER (représentante
Colombey-les-Belles) ; Françoise VALLANCE (Vice-Présidente ; représentante
Selaincourt)

DDEN : Danièle BOLMONT.

ATSEM : Sylvie COFFIGNY ; Corinne HERNANDEZ.

Excusés

Enseignantes : Nathalie DENIS-KUHN ; Sandrine KUNG ; Amélie
SIMONETTI.

RASED : Monique ORTEGA ; Marie-Hélène PIERRE.

Parents d'élèves : Hélène HENRION FELTER ; Michaël OLLICHON.

| Points traités | Problèmes ou questions soulevés | Décisions ou résolutions prises |
|--|--|--|
| <p><u>1) Rappel des attributions du conseil d'école</u></p> | <p><i>Lecture de la partie du décret n°90-788 du 6 septembre 1990 concernant le conseil d'école.</i></p> <p>Le conseil d'école est composé du directeur d'école, du maire (ou de son représentant) et d'un conseiller municipal, des maîtres de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aide, des représentants de parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) et de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.</p> <p>Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour adressé au moins 8 jours avant la date des réunions. Il peut être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.</p> <p>Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ; il donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.</p> <p>Le compte-rendu est affiché devant l'école et dans chaque commune du regroupement.</p> | |
| <p><u>2) Présentation et vote du règlement intérieur</u></p> | <p><i>Lecture de chaque article du règlement intérieur établi en novembre 2019.</i></p> <p><u>Article 1</u> : horaires de l'école et accueil. <u>Article 2</u> : absences et retards. <u>Article 3</u> : cour de récréation et déplacements dans l'école. <u>Article 4</u> : droits et obligations. <u>Article 5</u> : accès à l'école et relations famille-école. <u>Article 6</u> : usage des locaux. <u>Article 7</u> : sécurité et santé. <u>Article 8</u> : diffusion de documents, internet et droit à l'image. <u>Article 9</u> : demi-pension.</p> | <p>Modification dans l'article 2 : « ... accompagner l'enfant jusqu'à la porte de la classe. » est remplacé par « ... accompagner l'enfant jusqu'au portail de l'école. »</p> <p>Ajout dans l'article 5 : « Le cahier de correspondance (pour les élèves de cycle 1) et la messagerie de l'école ou de la classe servent de lien entre la famille et l'école. »</p> <p>Ajout dans l'article 7 : « Covid-19 » (dans la liste des maladies sujettes à éviction).</p> <p><i>Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école et sera diffusé prochainement aux familles.</i></p> |

| Points traités | Présentation |
|---|--|
| 3) <u>Présentation de la Charte de la Laïcité</u> | Le document du Ministère de l'Éducation Nationale rappelle les valeurs de la République concernant la Laïcité à l'école. Ce document est affiché à l'entrée de l'école et sera diffusé à chaque famille avec le règlement intérieur. |
| 4) <u>Présentation de l'équipe pédagogique et effectifs 2020-2021</u> | <p>11 classes, pour un total de 256 élèves.</p> <p><u>PS-MS / 26 élèves</u> : Mme DENIS-KUHN (jeudi - vendredi) & Mme NOVIANT (lundi - mardi). ATSEM : Mme MEYER.</p> <p><u>PS-MS / 24 élèves</u> : Mme L'HUILLIER. ATSEM : Mme HERNANDEZ.</p> <p><u>GS-CP / 23 élèves</u> : Mme SIMONETTI. ATSEM : Mme COFFIGNY.</p> <p><u>GS-CP / 23 élèves</u> : Mme SOLES. ATSEM : Mme COLOMBAIN.</p> <p><u>CP-CE1 / 22 élèves</u> : Mme BOUVARD (mardi, jeudi et vendredi) et Mme MARTIN (lundi).</p> <p><u>CE1 / 23 élèves</u> : Mme MOUGEOT (jeudi - vendredi) & M. HUMBERT (lundi - mardi).</p> <p><u>CE2 / 25 élèves</u> : Mme KUNG.</p> <p><u>CM1-CM2 / 23 élèves</u> : Mme CARTIER</p> <p><u>CM1-CM2 / 24 élèves</u> : Mme MONETTI (lundi - jeudi - vendredi) & Mme PREYSSLER (mardi).</p> <p><u>CM1-CM2 / 25 élèves</u> : Mme RAGOT.</p> <p><u>Regroupement ULIS / 12 élèves</u> : Mme GODARD. AESH-co : Mme PIERRON.</p> <p><u>RASED</u> : Mme ORTEGA (enseignante spécialisée) et Mme PIERRE (psychologue scolaire).</p> <p><u>BCD</u> : Mme GEORGES.</p> <p><u>AESH</u> : Mme BODAUD, Mme GAULARD, Mme HUGUET, Mme MALJEAN, Mme ROBINET, Mme WEISS.</p> |
| 5) <u>Sécurité à l'école</u> | <p>Des exercices d'évacuation sont réalisés régulièrement (2 dans l'année) : le premier a eu lieu début octobre suite à un déclenchement inopiné de l'alarme. L'évacuation ainsi que l'appel des élèves par classe ont été réalisés en environ 2 minutes 30 secondes pour l'ensemble de l'école.</p> <p>Actuellement, le niveau du dispositif VIGIPIRATE est celui de la vigilance renforcée.</p> <p>Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ; -un contrôle visuel des sacs peut être effectué ; -l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; -durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de Noël (prioritairement l'exercice "attentat intrusion"). |

| | |
|---|--|
| | <p>Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.</p> <p>En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.</p> <p>Des affiches récapitulatives des mesures mises en place sont présentes dans les panneaux d'affichage.</p> <p>Un document PPMS attentat / intrusion permet de consigner les différentes informations concernant l'école et les consignes à appliquer en cas d'attentat ou d'intrusion à l'école.</p> |
| <p><u>6) Présentation du projet d'école 2020-2021</u></p> | <p>Le projet d'école a été établi pour les 4 années scolaires de 2019 à 2023. Il s'articule autour de 3 axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers des élèves. - Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements. - Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite. <p>Pour chaque axe, des objectifs et actions sont définis pour chaque cycle.</p> <p><u>Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers des élèves.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptations pédagogiques en fonction des compétences des élèves : textes agrandis / utilisation de couleurs, exercices à trous pour limiter la quantité d'écrits, dictées aménagées, recours à la dictée à l'adulte, allègement de la tâche, ... - Différenciation : activités en fonction des compétences. - Rencontres régulières avec les parents, réunions d'équipe éducative. - Actions du RASED en lecture : discrimination auditive et fusion des phonèmes (CP), fluence et déchiffrage de mots nouveaux (CE1), apprendre à comprendre (CE1-CE2). - Mise en place d'aides : tutorat, Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), ... - Dédramatisation de l'erreur. - Ouverture culturelle. <p><u>Cycle 1 : Langage et activités mathématiques.</u></p> <p>→ Apprendre à écouter, à entendre, à être attentif, élargir le vocabulaire (albums, jeux, travail par thème, ...), fréquentation de la BCD, chorale, situations-problèmes mathématiques, jeux coopératifs, ...</p> <p><u>Cycle 2 : Lecture-écriture et résolution de problèmes.</u></p> <p>→ Mise en place de projets (« Je raconte et je lis aux autres », ...), exposés, aménagement du travail en fonction des difficultés et/ou handicaps des élèves, travail par groupes de niveau, ateliers à la BCD, création d'album, création poétique, ateliers de manipulation mathématique, défi-maths, ...</p> |

Cycle 3 : Littérature de jeunesse, production d'écrits, vocabulaire et résolution de problèmes.
→ Travail à partir de citations, lecture de textes dans toutes les matières, recours à l'outil numérique (tablettes), travail par thème en vocabulaire, utilisation d'un cahier d'écrivain, débats, questions ouvertes, projet littéraire et remise de prix (Imaginales), adaptation du travail des élèves et différenciation pédagogique, participation au prix des Incorruptibles + rallye-lecture inter-classes (CE2-CM1-CM2), nouvelle méthode de français (Picot), défi-maths, ...

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.

- Travail sur des programmations communes.
- Pratique du décloisonnement en cycle 2 et en cycle 3.
- Utilisation d'outils communs (manuels, méthode de lecture, méthode de maths, ...), travaillés lors des réunions de concertation (harmonisation des outils).
- Mise en place d'un partenariat entre la PMI, le Relais Familles et les classes de cycle 1.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Projet cirque avec le Théâtre de Cristal (CM1-CM2).

Littérature jeunesse : Participation au Prix des Incorruptibles (CE2, CM1-CM2) et au Prix Imaginales des Ecoliers (CM1-CM2).

Projet « Ecole et cinéma » (CE2 + ULIS) : étude et visionnage de 3 films par an.

Parcours d'éducation à la santé

Sensibilisation aux dangers des écrans en partenariat avec la PMI et le Relais Familles (PS-MS et GS-CP).

Parcours citoyen

Elections de délégués de classe (CM1-CM2).

Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.

- Beaucoup de communication avec les élèves.
- Acceptation du handicap et de la différence.
- Ouverture culturelle / Projets communs : Ecole et cinéma, Théâtre de Cristal, comédie musicale, classe de découvertes, ...
- Recherche de l'implication des familles, travail sur le lien école-familles.
- Développement de relations de confiance avec les parents : entretiens réguliers, participation des parents à la vie de l'école (ex : pratique d'un jeu de société, lecture, ...).

Cycle 1 : Une école qui s'adapte aux jeunes enfants. Favoriser la passerelle famille / école et enfant / élève.

→ Lecture d'albums, débats en classe, ateliers philo, partenariat avec la PMI et le Relais Familles (écrans).

Cycle 2 : L'engagement : agir collectivement, passer de l'individuel au collectif.
 → Projet de lecture inter-cycles, échanges de productions diverses et présentation de travaux entre classes, expositions partagées, débats à visée philosophique, encourager les pratiques d'entraide (tutorat, coopération), actions de solidarité (opération « pièces jaunes », action pour le Téléthon), projet « Ecole et cinéma », rallye maths OCCE, ...

Cycle 3 : Vivre ensemble.
 → Elaboration d'un règlement commun au cycle, pratique des métiers de classe, débats à partir de l'actualité et de grands thèmes, citations, conseils d'élèves (élection de délégués de classe), collecte de stylos (pour une association de soutien à une maladie orpheline), sécurité routière, ...

8) Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Compte de fonctionnement (du 01/09/2019 au 31/08/2020)

| Charges (dépenses) | | Produits (recettes) | |
|-------------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| | | 701 – Cotisations des parents | 4 761,00 |
| 607 – Achat de produits pour vente | 500,40 | 707 – Recettes des ventes | 3 846,25 |
| 618 – Dépenses activités éducatives | 4 304,37 | 708 – Recettes activités éducatives | 1 799,00 |
| 6281 – Cotisations versées OCCE | 589,01 | 741 – Subventions publiques | 6 250,00 |
| 6282 – Assurances versées | 100,65 | 742 – Autres subventions | 0,00 |
| 65 – Autres dépenses courantes | 973,10 | 75 – Autres recettes | 0,00 |
| 67 – Dépenses exceptionnelles | 331,12 | 76 – Produits financiers | 0,00 |
| 68 – Achat de gros équipements | 0,00 | 77 – Produits exceptionnels | 781,12 |
| TOTAL DES CHARGES | 6 798,65 | TOTAL DES PRODUITS | 17 437,37 |
| 120 – Excédent (produits – charges) | 10 638,72 | 129 – Déficit (charges – produits) | 0,00 |
| BALANCE | 17 437,37 | BALANCE | 17 437,37 |

Bilan simplifié au 31/08/2020

| Actif | | Passif | |
|----------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
| Compte financier | | | |
| 512 – Banque | 17 034,27 | 110 – Report des sommes au 31/08/2019 | 6 395,55 |
| 514 – CCP | 0,00 | 120 – Excédent | 10 638,72 |
| 530 – Caisse espèces | 0,00 | 129 – Déficit | 0,00 |
| TOTAL ACTIF | 17 034,27 | TOTAL PASSIF | 17 034,27 |

En raison de restrictions budgétaires, la subvention annuelle de 5 500 € du SIEEP pour les projets pédagogiques ne sera plus versée à la coopérative scolaire pour au moins 2 années.

| | |
|---|---|
| <p>9) <u>Activités prévues au premier trimestre</u></p> | <p><u>Septembre à décembre (mardi matin)</u> : piscine pour les classes de CE2 (Mme Kung) et de CM1-CM2 (Mmes Monetti et Preyssler) → 11 séances à la piscine de Neufchâteau.</p> <p><u>Septembre à décembre (jeudi matin)</u> : piscine pour les 2 classes de CM1-CM2 (Mmes Cartier et Ragot) → 11 séances à la piscine de Neufchâteau.</p> <p><u>Octobre</u> : élections des délégués de classe (CM1-CM2).</p> <p><u>16 novembre 2020</u> : 1^{er} film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « La Belle et la Bête » (CE2 et ULIS).</p> <p><u>Novembre - Décembre</u> : vente de calendriers de l'OCCE au profit de la Coopérative scolaire.</p> <p><u>ACTIVITES A VENIR</u> :</p> <p>Projet en partenariat avec le Relais Familles et la PMI, sur le thème des écrans (cycle 1).</p> <p>Projet cirque avec le Théâtre de Cristal (CM1-CM2).</p> <p><u>25 janvier 2021</u> : 2^{ème} film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « Les Aventuriers » (CE2 et ULIS).</p> <p><u>Février-Mars 2021</u> : vente de chocolats de Pâques au profit de la Coopérative scolaire.</p> <p><u>Avril à juillet (jeudi matin)</u> : piscine pour les classes de GS-CP (Mme Soles) et CE1 (Mme Mougeot) → 10 séances.</p> <p><u>Avril à juillet (jeudi après-midi)</u> : piscine pour les classes de GS-CP (Mme Simonetti) et CP-CE1 (Mme Bouvard) → 10 séances.</p> <p><u>1^{er} juin 2021</u> : 3^{ème} film « Ecole et cinéma » au CITEA de Toul : « Les Aventures de Robin des Bois » (CE2 et ULIS).</p> <p><u>Juin 2020</u> : classe de découvertes ULIS (2 jours – 1 nuit) à Art-sur-Meurthe, sur le thème de la nature : visite d'une ferme pédagogique, équitation, pêche.</p> <p><u>Prix des Incorruptibles</u> (CE1-CE2-CM1-CM2) : lecture d'une sélection d'ouvrages de littérature jeunesse puis vote en fin d'année scolaire.</p> <p><u>Prix des Imaginales</u> (CM1-CM2) : lecture de 3 romans du genre de l'imaginaire (fantastique, science-fiction), puis vote des élèves et participation à la remise du prix à Epinal en présence de l'auteur gagnant.</p> |
| <p>10) <u>Questions diverses</u></p> | <p>- Est-ce que des différences avec les autres années ont pu être constatées suite à la période de confinement ? → D'une manière générale, les enseignants ont pu constater que les élèves étaient parfois moins autonomes (pour la gestion de leurs affaires par exemple) et également moins attentifs lors des passages de consignes. Dans toutes les classes, des réajustements ont été opérés afin de prendre en compte les conséquences liées à la période de confinement, où les élèves ont travaillé seuls et où les interactions entre pairs n'étaient plus possibles.</p> <p>- Est-ce que des « masques alternatifs » permettant de voir la bouche sont prévus pour les enseignants ? Pour le moment, ces masques sont réservés aux enseignants qui ont des élèves atteints de surdité. Ces masques pourraient effectivement aider les élèves à mieux visualiser les émotions de l'adulte, à mieux entrer dans le langage et la lecture (notamment en cycle 1 et en cycle 2).</p> |
| <p><u>Dates des prochaines réunions</u></p> | <p>2^{ème} trimestre : mardi 16 février 2021 à 18h. 3^{ème} trimestre : vendredi 25 juin 2021 à 18h.</p> |